

Communication visuelle (830)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Certification(s) visée(s) Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit
(plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation [Enseignement artistique à horaire réduit](#)

Organisation

Durée Les renseignements ci-dessous ne concernent que les élèves adultes :
Arts visuels: de 3 à 7 années. Si aucune formation préalable : une année de formation pluridisciplinaire (B). Suivant l'école : s

Horaire fois par semaine(s)

Début Septembre

Coût Environ 145 euro - Coût réduit Environ 60 euro ou gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Pour les adultes : bases artistiques ou une année préparatoire d'ateliers pluridisciplinaires (voir explications dans l'infobulle de la filière de cet organisme)

Intéressé(e) ?

Remarques

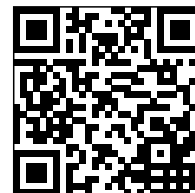
Annexes:

1020 : avenue de la Sarriette 93

1000 : rue de Rollebeek 50 / rue du Midi 144 / rue Terre-Neuve 32-34 / rue

Véronèse 19

Retrouvez cette formation sur
<https://www.dorifor.be/formation/communication-visuelle-830.html>



Académie des arts de la Ville de Bruxelles

Rue Claessens 59 - 1000 Bruxelles

02 422 03 30

- <http://www.acabxl.eu/>